



MARCHE MUNICIPAL DE LE PORGE

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N° 2025-009

1 Place Saint-Seurin . 33680 LE PORGE

☎ 05 56 26 50 15

✉ [accueil@mairie-leporge.fr](mailto:accueil@mairie-leporge.fr)  
[www.mairie-le-porge.com](http://www.mairie-le-porge.com)

Entre Madame Sophie BRANA, Maire de LE PORGE

D'une part,

Monsieur Christophe THOMAS, domicilié 15 Ter rue Edouard Branly 33160 SAINT-MEDARD EN JALLES

D'autre part,

Titulaire d'un emplacement sur le marché municipal de LE PORGE le jeudi matin du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 –spécialité boucherie charcuterie volaille triperie

Il a été convenu ce qui suit :

Conformément au règlement en date du 7 janvier 2004, reçu en sous-préfecture le 9 janvier 2004.

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur Christophe THOMAS est autorisé à occuper l'emplacement désigné par le placier pour la période 2025 désignée ci-dessus.

Article 2 : Monsieur Christophe THOMAS reconnaît avoir lu le règlement du marché et s'engage à le respecter. A défaut, ladite autorisation pourra être révoquée par décision de la collectivité, sans remboursement des sommes déjà réglées et sans indemnisation.

Article 3 : Cette occupation est consentie moyennant le paiement des tarifs ci-après :

- a) Avec électricité, **59€ le mètre linéaire pour un abonnement annuel pour un jour par semaine**

Monsieur Christophe THOMAS,  
(Faire précéder la signature de la mention « Lu et  
approuvé »)

*Lu et approuvé*

Fait à LE PORGE, le 28/01/2025

La Maire,  
Sophie BRANA

